



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
SAÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des services du cabinet  
Service des Sécurités**

Vesoul, le **22 DEC. 2021**

Madame, Monsieur le Maire,

Par courrier du 8 décembre 2021, je vous avais alerté sur le niveau élevé de contamination par le virus de la Covid 19 dans le département et de la nécessité d'être vigilant quant à l'organisation de rassemblements festifs dans les ERP en cette fin d'année.

D'après le recensement effectués par mes services, beaucoup d'entre vous ont pris la décision d'annuler des manifestations ou de fermer leurs salles des fêtes à tous évènements.

Pour ceux qui ont maintenu ou autorisé l'organisation de moments festifs dans leurs ERP, je vous invite à réserver l'utilisation de ceux-ci à des repas familiaux qui souvent regroupent un nombre raisonnable de convives. Il est bien évident que le respect des gestes barrières (port du masque, repas assis, gel hydroalcoolique à disposition, aération des locaux ) doit être rappelé de manière ferme et toute activité dansante doit y être proscrite.

Les vœux des élus à la population, surtout s'ils sont suivis d'un moment de convivialité, doivent être reporté ou annulé.

De même pour les activités extérieures (concerts, feux d'artifice, ...) qui engendreraient une concentration de public, je vous recommande fortement de les annuler.

Par ailleurs, pour prévenir les troubles à l'ordre public et les rassemblements, je prendrai un arrêté préfectoral interdisant l'usage des feux d'artifice par des particuliers sur la voie publique, l'achat de carburants en bidon et la consommation de nourriture et d'alcool sur la voie publique durant la nuit du 31 décembre 2021.

Le Premier ministre à l'issue du dernier conseil de défense a annoncé de nouvelles mesures visant à freiner la trop forte circulation du virus.

Il revient à chacun, collectivement et individuel, à limiter au maximum les situations d'interactions sociales, de respecter les gestes barrières et de se tester avant les moments de rassemblement.

Le taux d'incidence est toujours élevé en Haute-Saône. Les services hospitaliers sont en tension. Il est donc impératif de rester vigilant, de rappeler l'importance des gestes barrières et inviter vos concitoyens à se faire vacciner.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement pour vos administrés,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet,

Michel VILBOIS